



COMMISSION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

Rapport concernant le projet de verdissement des cimetières du Blanché et de la Voie-de-Moëns

La commission des équipements publics s'est réunie en date du 23 juin 2014 pour traiter du projet de verdissement des cimetières du Blanché et de la Voie-de-Moëns.

Pour ce faire, la commission a visité le cimetière du Petit-Saconnex en présence de M. Eric GROSJEAN, chef du service des parcs, ainsi que de M. Clément DEPRADE et M. Raphaël SAIVE, paysagistes au bureau Henchoz.

La commission a pris connaissance du projet qui a pour but de verdir les espaces entre les tombes avec un semis sur gravier type Sedum, du trèfle miniature, ainsi que du thym, et de mieux marquer les allées avec des voliges en bois. Des zones de prairies sont également prévues afin de favoriser une meilleure biodiversité des sites. Un habillage végétal sera également réalisé sur le cheminement externe qui longe le cimetière de la Voie-de-Moëns

Il faut noter que les désherbants sont interdits à l'heure actuelle et qu'il faut donc arracher les mauvaises herbes manuellement. Ce projet permettra d'une part de rendre moins visibles les mauvaises herbes, de créer de la verdure et de faire des économies de main d'œuvre d'autre part.

Le crédit pour réaliser ces travaux de verdissement s'élève à CHF 310'000 TTC, charges et honoraires compris.

La commission a accepté à l'unanimité des membres présents ce projet et recommande au Conseil municipal de la suivre dans ses conclusions et de voter le crédit correspondant.

Le présent rapport est accepté à l'unanimité des membres présents.

Sandra PORTIER
Rapporteur



COMMISSION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

Rapport concernant la rénovation du rez-de-chaussée de la Mairie

La commission des équipements publics s'est réunie à deux reprises, le 23 juin et le 9 septembre 2014, pour traiter du projet de rénovation du rez-de-chaussée de la Mairie du Grand-Saconnex.

Lors de la première séance, après une visite des locaux, la commission a auditionné M. Yannis DÜRISCH, architecte, qui a présenté les aménagements proposés (document de présentation du 23 septembre 2014). Ces aménagements comprenaient la réception, la salle des mariages, la salle du Conseil administratif, le local de pause et les toilettes.

La commission a pu poser toutes les questions souhaitées et émettre ses remarques. Elle a, entre autres, demandé d'étudier également la rénovation du bureau, non compris dans le projet.

Lors de la seconde séance, M. DÜRISCH a présenté à la commission un projet actualisé prenant en compte les remarques formulées, ainsi que le tableau estimatif du coût des travaux (document du 4 septembre 2014).

Après discussion, la commission équipements publics a renoncé à la rénovation des toilettes, jugées en parfait état, ainsi qu'au remplacement du mobilier de la salle du Conseil administratif. Elle a, par contre, validé la rénovation du bureau, lieu de travail occupé toute la journée par des employés.

La commission recommande à l'architecte et au Conseil administratif de trouver une solution plus simple et moins onéreuse pour la restauration de la cheminée de la salle des mariages et de porter un soin attentif à l'isolation phonique de la salle du Conseil administratif et à la résonance des locaux.

L'ensemble des travaux est estimé à TTC CHF 378'190.08.

La commission a accepté à l'unanimité un crédit de CHF 380'000.- et recommande au Conseil municipal de la suivre dans ses conclusions.

Le présent rapport est accepté à l'unanimité.

Sandra PORTIER
Rapporteur

Le Grand-Saconnex, le 9 septembre 2014



COMMISSION AD HOC « FERME DU POMMIER »

Rapport concernant l'ouverture d'un crédit d'étude destiné à la rénovation de la Ferme du Pommier, ainsi que la création d'un théâtre et d'une serre

En 2006, la commune du Grand-Saconnex a fait l'acquisition de la Ferme du Pommier. Au printemps 2014, un concours lancé pour la rénovation de celle-ci a permis de choisir un lauréat.

Le 16 juin 2014, le Conseil municipal a désigné une commission ad hoc pour étudier ce projet. Dans sa séance inaugurale du 8 septembre 2014, Mme Sandra PORTIER a été nommée présidente. M. Olivier LEGERET fonctionne comme rapporteur.

MM. Nazario BRANCA et Andrea CALANCHINI, architectes lauréats du concours, ont présenté le crédit d'étude conforme à la norme SIA 102.

Ce crédit d'étude comprend l'étude du projet et les appels d'offres et représente 50,5% du montant total des honoraires pour l'ensemble des études des divers mandataires, soit architectes, ingénieur civil, ingénieur électricien, ingénieur en chauffage et ventilation, ingénieur sanitaire, géomètre, acousticien, ingénieur en sécurité, ingénieur en matériaux dangereux, ainsi qu'une estimation des frais de sondage.

Ce crédit d'étude, y compris la TVA, est de CHF 986'000.-.

Un crédit de construction et de suivi du chantier suivra avant le début des travaux prévus en novembre 2015.

L'ensemble du projet a été estimé lors du concours à CHF 10'500'000.- par l'IEC (Institut pour l'économie de la construction).

La commission ad hoc «Ferme du Pommier» a accepté ce premier crédit de CHF 986'000.- à l'unanimité et prie le Conseil Municipal de la suivre dans ses conclusions.

Le présent rapport est accepté à l'unanimité.

Olivier LEGERET
Rapporteur

Le Grand-Saconnex, le 8 septembre 2014

Rapport des délégués au football club Grand-Saconnex

Une assemblée générale du club de football s'est tenue le 16 juin 2014. Le président Philippe Voirol qui avait été élu le 19 novembre 2013 avait en effet décidé précédemment de présenter sa démission pour des raisons personnelles. Deux personnes ont fait acte de candidature et chacune a été invitée à présenter sa façon de gérer le club ainsi que son comité.

L'assemblée a ensuite posé un certain nombre de questions et un vote à bulletin secret des membres ayant droit a été organisé. Cette procédure a clairement désigné M. Philippe TELLEY comme président. Par rapport au comité précédent, on notera une certaine continuité, même si une poignée de nouvelles têtes est apparue.

Les délégués souhaitent que cette élection apporte la stabilité nécessaire au fonctionnement du club et soutiennent les objectifs tant sportifs que pédagogiques qui ont été mis en avant par le nouveau comité.

Grand-Saconnex, le 2 septembre 2014



Éliane Michaud-Ansermet



Pierre ECKERT